



État, industriels adhérents



Dans la région des Pays de la Loire
Sur les lieux d'incidents industriels



Opérationnelle depuis 2022



ASVV Angers Planeur



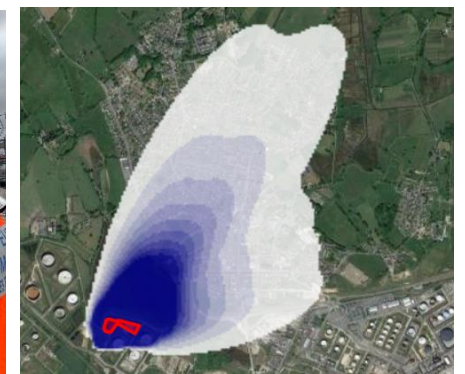
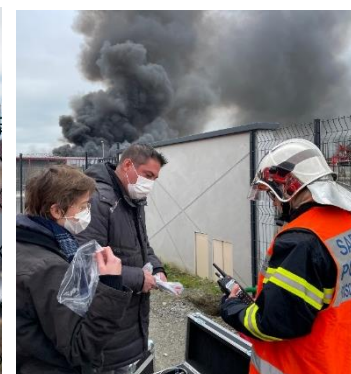
Pour permettre aux industriels Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation et classées SEVESO à faire face aux **nouvelles dispositions réglementaires relatives à leurs procédures d'urgence**, Air Pays de Loire s'appuie sur son expertise et son expérience de terrain pour proposer un dispositif complet de mesures et prélèvements en situation accidentelle, dénommé **Force d'Intervention Rapide (FIR)** en région des Pays de la Loire.

Un volet « organisation », qui prévoit :

- Une équipe d'intervention 7j/7 et 24h/24
- Un partenariat conventionné avec les SDIS, en relation avec la DREAL et la Préfecture
- Du matériel prêt à l'emploi
Canisters, mini-stations de mesure, jauges, pompes
- Une diversité de polluants recherchés
BTEX, COV, particules PM10, PM2.5, PM1, SO₂, NO₂, CO, H₂S, NH₃, PCB, cyanures, métaux, retombées et fumées acides...
- Une stratégie de prélèvements personnalisée
« Marqueurs environnementaux émis en cas d'accident de type incendie ou fuite toxique »
- Un protocole de mesure adapté au contexte
Étude de dangers, POI, PPI, guides France Chimie et autres, cibles vulnérables localisées dans un rayon de 5 km
- Un coût annuel mutualisé au nombre d'industriels adhérents au dispositif
Sous la forme d'un abonnement de 3 ans, à prix préférentiel

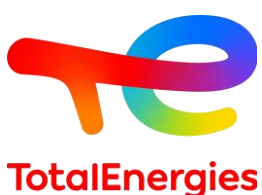
Un volet « intervention », qui est activé :

- Sur déclenchement de l'industriel adhérent ou de la DREAL
- En collaboration avec les conseillers techniques risques chimiques du SDIS dès les premières heures, et avec l'industriel, le COS, la DREAL lors de l'évènement
- Prélèvements et suivi de la qualité de l'air sur la base du guide INERIS (*Fév. 2023, Stratégie de prélèvements et d'analyses à réaliser suite à un accident technologique – cas de l'incendie*)
- Modélisation possible du panache pour localiser les zones de retombées maximales
- Analyses en urgence au laboratoire ou à l'aide de nos analyseurs en continu
- Interprétation des résultats et diffusion des conclusions



Thomas CAMPMAS - Chef de département HSE/CI - TOTAL RAFFINAGE FRANCE – Adhérent à la force d'intervention rapide

« Adhérer à la Force d'intervention rapide d'Air Pays de la Loire est pour la plateforme TotalEnergies de Donges une garantie de bénéficier d'un service réactif et de grande qualité pour informer nos parties prenantes en cas d'évènement, tout en répondant à nos exigences réglementaires Post Lubrizol. Le partenariat entre Air Pays de la Loire et le SDIS est un atout indéniable pour effectuer des mesures dans les premières heures de l'accident. L'expertise, l'indépendance et la transparence de l'association sont des gages rassurants pour l'ensemble des parties prenantes impliquées lors d'un accident, qui permettent d'établir un dialogue constructif sans remise en cause des mesures effectuées. Le déploiement réalisé en décembre 2022 constitue en cela un parfait exemple. »



CHIFFRES CLÉS

- 1 numéro d'appel dédié, astreinte 24h/24 – 365 jours/an
- 1 exercice annuel type PPI en collaboration avec la Préfecture
- 5 SDIS sous convention de partenariat
- 31 industriels adhérents en Pays de la Loire

CONTACT - ACCOMPAGNEMENT

Matthieu PIAU – Responsable de l'activité Force d'Intervention Rapide
06 02 18 65 17 – piau@airpl.org

Ils nous font déjà confiance :

